



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

GAR NEWSLETTER DE RENTRÉE À DESTINATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

Le GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources) est un service mis en œuvre par le ministère de l'Education nationale. Il garantit la **protection des données personnelles** des élèves et des enseignants lorsqu'ils accèdent à des ressources numériques éducatives. Totalement **invisible pour l'utilisateur**, il agit comme un **filtre de sécurité** entre l'ENT et l'éditeur de la ressource.

Le GAR se déploie progressivement dans le 1er degré depuis 2021 en s'intégrant dans les projets ENT. À la rentrée 2025, plus de **30 000 écoles** bénéficient de ce service.

Pour que les élèves et enseignants puissent accéder aux ressources numériques via le GAR, **une étape clé** est nécessaire :
L'AFFECTATION DES RESSOURCES.



QU'EST-CE QUE L'AFFECTATION ?

L'affectation consiste à **associer une licence d'une ressource à un ou plusieurs utilisateurs** au sein de l'école (enseignants, élèves, classes). C'est cette action qui **rend visible** la ressource dans le **médiacentre** et permet d'y accéder directement.

L'affectation garantit que chaque professeur ou élève ne voit que les ressources qui lui sont destinées pour une année scolaire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le **responsable d'affectation (RA)** est la personne en charge de cette étape dans l'école. Il réalise les affectations via un service en ligne dédié, appelé la **"console d'affectation GAR"**.

Dans le **1er degré**, en règle générale, **chaque enseignant dispose du rôle de responsable d'affectation** et peut s'affecter ses ressources, ainsi qu'à sa classe. Dans certains territoires, seul le directeur d'école est désigné et peut, s'il le souhaite, déléguer ce rôle à un ou plusieurs collègues.



VOUS NE SAVEZ PAS SI VOUS ÊTES RESPONSABLE D'AFFECTATION ?

Rapprochez-vous de votre directeur ou directrice d'école, de votre référent GAR à la DRANE (ou DANE) ou encore de votre CPD.

Un indice : vérifiez dans votre ENT ou médiacentre ÉduGAR si vous disposez d'un accès au service d'affectation. Si oui, vous êtes responsable d'affectation. 😊



COMMENT ACCÉDER À LA CONSOLE D'AFFECTATION ?

Accéder au service d'affectation en ligne	
ENT	Médiacentre ÉduGAR*
Via l'icône spécifique « Console d'affectation »	Via un bouton « Gestion des affectations »

Attention, selon le projet ENT de votre territoire, ce service peut s'intituler différemment.

**Pour les territoires ne disposant pas d'ENT*



BESOIN D'AIDE ?



Guide utilisateur du GAR



Tutoriels vidéo GAR

Une fois les ressources affectées, elles seront visibles dans le médiacentre et accessibles en un clic sur leur visuel.



QUELLES RESSOURCES SONT DISPONIBLES POUR TOUTES LES ÉCOLES ?

Le ministère de l'Éducation nationale diffuse gratuitement des ressources à l'ensemble des écoles. Elles sont déjà disponibles dans votre service d'affectation : il ne vous reste qu'à les affecter pour qu'elles soient utilisables en classe !



A DÉCOUVRIR DÈS MAINTENANT



Une ressource d'entraînement aux fondamentaux pour le Cycle 2.
Attention : pour disposer de cette ressource il faut aussi affecter la ressource mère de famille « Learning Connect – Tactileo – Ecole (mère de famille) ».



Des milliers de vidéos et supports pédagogiques à destination des enseignants et des élèves et les offres partenaires Château de Versailles, Philharmonie de Paris, Fovea, Ersilia, IGN, Edugéo, Retronews, AFP.



Un outil de création de parcours personnalisés en calcul mental.



Une ressource de sensibilisation aux enjeux de l'énergie.

BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS AVEC LE GAR !